



**CLUB
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
GRAND LYON**

**Mercredi 15 février 2017
8h30 – 12h30**

Un buffet vous sera proposé à l'issue de la matinée.

**" La commande publique,
levier pour un développement durable "**

**Lieu : Salle du Conseil
Hôtel de la Métropole
20 rue du Lac, 69003 Lyon**

Le contexte et les enjeux

La commande publique représente en France plus de 120 milliards d'euros annuels, soit près de 15% du Produit Intérieur Brut. À ce titre, elle représente un levier d'action privilégié pour les acteurs publics désireux d'œuvrer en faveur d'un développement durable.

C'est ce que certaines collectivités pionnières ont compris il y a de cela une vingtaine d'années déjà, en commençant à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les cahiers des charges de leurs marchés publics, incitant par ce biais les entreprises à améliorer leurs pratiques dans de nombreux domaines. Depuis cette époque, la commande publique durable s'est développée. Depuis 2006, le code des marchés publics a connu différentes évolutions offrant aux acteurs publics une plus grande souplesse dans l'intégration des critères environnementaux et sociaux. L'ordonnance du 23 juillet 2015, qui remplace l'ensemble des textes antérieurs, favorise encore cette démarche - à travers par exemple la possibilité de prendre en compte le coût global pour comparer des offres - et soumet tous les acteurs publics aux mêmes obligations en matière de développement durable dans leurs achats.

Mais si les pratiques de commande publique durable se sont répandues, la systématisation est encore loin d'être atteinte. Malgré un contexte réglementaire plus favorable, les interrogations restent en effet encore nombreuses. L'objectif de cette séance du Club Développement Durable est faire un point sur ce nouveau contexte, mais aussi et surtout d'apporter des réponses aux questions que se posent au quotidien les collectivités qui souhaitent avancer dans cette direction. Comme à son habitude, la séance sera l'occasion de retours d'expérience et d'échanges entre praticiens, élus et techniciens.

Au programme de la rencontre...

| | | |
|---------|--|--|
| 8h30 | Accueil | |
| 9h00 | Introduction et présentation de la matinée ⇒ Bruno CHARLES, Vice-Président en charge du Développement durable, de la Biodiversité, de la Trame Verte et de la Politique agricole | |
| 9h20 | Pour une commande publique durable : où en sommes-nous ? Les enjeux, le contexte national, les dernières évolutions de la réglementation. ⇒ Laure TRANNOY, chargée de mission Achats publics durables au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. | |
| 9h45 | Deux ateliers en parallèle | |
| | Atelier 1 : Initier et développer une démarche de commande publique durable dans sa collectivité Cet atelier est plutôt destiné aux élus et chargés de mission qui s'interrogent sur la façon de développer les achats publics "éco-socio responsables" dans leur collectivité. À partir de présentations de RhôneAlpEnergie-Environnement (RAEE) et de collectivités, il se déroulera sous forme d'exposés, de retours d'expériences et, bien sûr d'échanges entre les participants : Que disent les textes sur les possibilités - et les obligations - d'introduire des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics ? Des critères : oui, mais quels critères ? Comment engager/animer une démarche au sein de la collectivité, avec l'ensemble des services ? | Atelier 2 : Introduire et prendre en compte des objectifs environnementaux et sociaux dans un marché Cet atelier est plutôt destiné aux élus et agents directement impliqués dans des marchés publics. À partir d'"études de cas" sur des exemples réels qui seront présentés par différentes communes du Grand Lyon (et qui pourront concerner les marchés de travaux publics, de restauration collective, de matériel scolaire, d'entretien et de nettoyage des locaux, de fournitures de bureau...), cet atelier permettra d'aborder de façon précise les questions qui se posent à chacune des étapes d'un marché pour prendre en compte des objectifs environnementaux et sociaux, depuis la définition des besoins jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par le choix des critères et la comparaison des offres. |
| 11 h 30 | Mise en commun : les enseignements à retenir des ateliers. | |

| | |
|------|--|
| 12 h | Le baromètre du développement durable. <i>Comment le développement durable s'invite-t-il aujourd'hui dans les politiques et les pratiques des communes du Grand Lyon ?</i> C'est pour apporter les éléments de réponse à cette question qu'un questionnaire a été adressé l'été dernier à toutes les communes du Grand Lyon. 52 d'entre elles y ont répondu. Leurs réponses permettent de dresser un panorama des initiatives en matière notamment de démarches globales (Agendas 21, plans climat, etc.), d'implication des citoyens (dispositifs de concertation et de participation), de pilotage de l'action de la collectivité pour prendre en compte les objectifs d'un développement durable dans l'ensemble de ses activités et politiques. ⇒ Les résultats de ce baromètre seront présentés par Aurélien Boutaud et Philippe Devis. |
|------|--|

| | |
|---------|--------|
| 12 h 20 | buffet |
|---------|--------|